



**Allocution du Président Pierre SAINT-MACARY**

**(seul le prononcé fait foi)**

**à Bordeaux lors de l'Assemblée Générale de clôture le 22 mai 2016**

*Observons une minute de silence pour tous nos adhérents qui nous ont quittés depuis le Congrès de Besançon et pour tous les « Morts pour la France », en particulier les trois soldats morts tués récemment au Mali, les 4 gendarmes de l'accident d'hélicoptère dans les Hautes Pyrénées et le gendarme du GIGN tué par un forcené dans le Midi.*

Monsieur le Ministre, Madame la directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, Monsieur le Préfet, Monsieur le général commandant la zone de défense Sud-Ouest, Mesdames et Messieurs les élus Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations Mesdames et Messieurs les Portes Drapeaux, Chers adhérents, chers amis.

Merci, Monsieur le Ministre d'être des nôtres pour présider notre 90ème congrès national. Vous avez dégagé un peu de votre précieux temps pour notre association. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants et peut-être apporterez-vous quelques réponses ou précisions à nos préoccupations. D'ores et déjà je tiens à vous signaler que tous nos camarades se réjouissent de la lettre récente de Monsieur le Président de la République annonçant pour 2017 l'inauguration du Monument OPEX. Nous savons combien vous avez œuvré, ces derniers temps, pour accélérer cette réalisation.

Avant de présenter brièvement l'Union Nationale des Combattants, avec ses objectifs et ses attentes, permettez- moi de remercier tous les congressistes pour leur présence, eux qui n'ont pas hésité à traverser la France, et de féliciter ceux qui ont organisé cette rencontre conviviale dans cette belle salle du Palais des Congrès de Bordeaux.

Merci à nos porte-drapeaux ici présents pour leur dévouement et la disponibilité dont ils font preuve. Ils sont venus rehausser des trois couleurs le prestige de notre congrès lors de la cérémonie à la place des Quinconces et à la cathédrale. Pour des raisons de sécurité incendie ils n'ont pas pu disposer leurs drapeaux dans cette salle.

La Gironde qui nous accueille est un département exemplaire pour notre association. Nous sommes très reconnaissants à son président Joël Le Cloître et à tous les artisans de ce congrès qui se sont mis en quatre pour nous recevoir.

Je m'adresse maintenant à vous mesdames, veuves de guerre ou d'anciens combattants de toutes les générations. Ce congrès vous est dédié. Vous méritez, Mesdames, toute notre compassion et notre gratitude. Que vos époux reposent en paix. Ils ont été dignes de la patrie, par sens du devoir et par amour de la France. Nous ne les oublions pas...Je profite de la présence de M. le Ministre pour souhaiter que rapidement une place soit réservée aux veuves de guerre au sein du deuxième collège du conseil d'administration de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Nous arrivons maintenant à un tournant de notre histoire. 2018 sera le Centenaire de la victoire mais aussi celui de notre association. Lors d'une assemblée exceptionnelle qui se tiendra à Paris les 12 et 13 mai 2018 ce sera l'occasion, d'abord d'honorer nos fondateurs : Georges Clémenceau, le Révérend père Brottier, le général Durand et tous les combattants de la Grande Guerre. Ce sera aussi un hommage aux combattants d'AFN, très nombreux ici, qui depuis plus de cinquante ans, veillent aux destinées de notre association. Qu'ils en soient remerciés et qu'ils continuent, tout en s'appuyant progressivement sur les plus jeunes générations pour prendre le relais.

Dans ces périodes complexes de transition l'heure est au rassemblement et à la continuité. Refuser de préparer l'avenir ce serait casser cette chaîne qui nous relie aux « poilus » de 14-18.

L'avenir nous appartient car si les derniers « poilus » de 14-18 nous ont quittés il y a 8 ans nous sommes toujours présents ...et des combattants il y en aura toujours.

1. Notre premier atout est que, depuis sa création, *l'Union Nationale des Combattants n'est liée à aucun conflit, aucune corporation ou parti politique.* Seule la notion d'avoir servi dans les armées nous rassemble. D'abord ceux qui ont combattu en Afrique du Nord. Ils constituent notre socle très majoritaire. Puis les « Soldats de France » dont on fête cette année le quarantième anniversaire de la création et de la remise de leur drapeau national par la Maréchale Leclerc. Ces soldats de France qui, à un moment plus ou moins long, appelés du service militaire ou engagés ont porté les armes de la France .

Une notion pérennisée et de nouveau d'actualité grâce aux opportunités offertes pour servir dans la réserve opérationnelle ou citoyenne. Nous travaillons d'ailleurs, par différents relais, pour que cet engagement soit comptabilisé dans le futur Contrat personnel d'activité de chaque salarié (CPA). Et puis il y a ceux de plus en plus nombreux, une génération d'anciens combattants, 15 000 de plus par an, qui participent aujourd'hui aux opérations conduites sur le territoire national et à l'extérieur. Nous comptons 5300 OPEX dans nos rangs, davantage que les associations qui leurs sont spécifiques.

Enfin, les victimes d'actes du terrorisme considérées aujourd'hui comme victimes de guerre et à ce titre ressortissantes de l'ONAC. S'ils le souhaitent, aidons les à faire valoir leurs droits. Nous attirons l'attention cependant contre toutes distorsions, en droit à réparation pour leurs ayants droit, décidées sur le coup de l'émotion, et qui seraient différentes de ceux des tués au combat.

2. Notre deuxième atout c'est, bien sûr, *la cohésion entre les différentes générations*, reprenant au mot la devise du Général Durand, notre premier président « Unis comme au front ». Dans les fédérations départementales se construit cet amalgame entre représentants des différents conflits 39-45, Corée, Indochine, Algérie, Tunisie et Maroc et aujourd'hui les OPEX et les soldats de France. La variété des origines des présidents le souligne. A une exception près : la faible présence de femmes, anciens combattants. Derrière un visage de bonne mère de famille se cache parfois une combattante plusieurs fois citée ou titulaire de la Croix du Combattant, sans compter celles qui ont été blessées.

Cette diversité de composantes et de générations de nos adhérents constitue une force que nous envient d'autres associations. Notre souci, dans la gouvernance de l'UNC, sera de préserver cet équilibre et cette harmonie grâce à l'apport de chacun, la sagesse et l'expérience pour les aînés, le dynamisme et l'initiative pour les plus jeunes. De grâce rejetons toute tentation de rivalité entre générations qui ont parfois fait tant de mal à notre association dans le passé.

3. Notre troisième atout, moins connu, pourtant essentiel aujourd'hui, c'est notre proximité avec les armées. Nous avons certes des attentes spécifiques mais notre originalité à l'UNC est un soutien sans faille de nos forces de l'ordre, nos armées, nos services de secours et de santé à chaque occasion notamment lorsqu'elles sont attaquées ou dans la peine. Depuis les années 90 nos armées devenues professionnalisées menaient des opérations lointaines elles sont désormais à nos portes, et en armes. Beaucoup à 20 ans arborent déjà la Croix du combattant. Qui aurait pensé cela il y a 20 ans ! Accueillons-les et aidons-les, si nécessaire comme par exemple à se reconvertir. Veillons à leurs droits à reconnaissance et réparation comme aux nôtres, un juste retour des risques encourus, que ce soit à nos portes ou dans le désert du Mali. C'est ce que nous avons accompli avec succès en revendiquant pour eux la carte du combattant à 120 jours pour les OPEX.

4. Notre quatrième atout est de provoquer des coopérations ou partenariat avec d'autres associations.. Je pourrai citer le Comité National d'Entente en 2012, auquel nous sommes intégrés et qui avait obtenu le vote de la loi reconnaissant le 11 novembre comme jour de commémoration de tous les morts pour la France. Je soulignerai aussi les brillants résultats du groupe de travail commun pour la refonte du CPMI. On peut aussi mentionner Soldis qui recherche les traces des soldats disparus en Algérie. Nous venons de signer une convention d'affiliation avec l'Association des Vétérans des Essais Nucléaires (AVEN). Enfin la Confédération Nationale des Anciens de Défense (CNAD) et toutes les associations affiliées et amies à l'UNC constituent une force significative de 400 000 adhérents que nous aidons et qui partagent nos valeurs.

Maintenant je m'adresse aux élus et aux représentants des associations amies qui nous ont fait l'amabilité d'être présents. Comptez sur notre vigilance et notre coopération lorsque l'intérêt de la Nation, l'honneur et l'intégrité de forces armées seront compromis, ou lorsque les droits matériels et moraux des anciens combattants seront menacés ou négligés. En voici quelques exemples déjà largement exposés par mes prédécesseurs à la tribune, mais je vais les rappeler brièvement pour Monsieur le Ministre.

- La carte du combattant 62-64. Un geste de justice et de reconnaissance pour ces 80 000 combattants oubliés. Nous sommes tout à fait en phase M. le Ministre avec votre proposition de loi au Sénat en 2008 où vous demandiez l'attribution de la carte aux 62-64. Nous espérons une décision en ce sens, car rien n'a changé depuis votre proposition, sauf l'âge des bénéficiaires et ce sentiment d'injustice et de mépris d'être les derniers à ne pas être reconnus comme anciens combattants à part entière.

- Les veuves de guerre avant 62. Elles perçoivent encore des pensions dérisoires au taux le plus bas. Il faut réparer Monsieur le Ministre cette injustice criante qui concerne quelques centaines de mères-courage qui ont maintenant plus de 80 ans.
- L'aide aux plus démunis. L'aide différentielle aux conjoints survivants mise en place en 2008 a disparu. Elle visait à assurer un seuil minimum à un conjoint survivant ressortissant de l'ONAC-VG.. Ce dispositif a été supprimé fin juin par le Tribunal administratif de Paris faute d'assise légale suffisante. La solution de remplacement, sous la forme d'aides ponctuelles, a été mise en place dans les ONAC-VG, afin de poursuivre l'aide aux veuves les plus démunies et aux anciens combattants. Les premières remontées de nos adhérents montrent quelques insatisfactions. Nous persistons à demander qu'une aide équivalente au passé et étendue aux anciens combattants soit effectivement mise en place.
- La reconversion des OPEX. Autour de 10 000 ex-militaires, dont la grande majorité ce sont d'anciens combattants qui perçoivent l'allocation chômage. En liaison avec l'ONAC et l'Agence de reconversion de la défense nous avons pourtant des moyens pour les aider. Ces jeunes sont dans nos villes ou villages et notre devoir est de les identifier et de les aider par des gestes simples, soit par parrainage complétant action sociale de l'UNC, soit par un accompagnement jusqu'à l'ONAC-VG locale qui a le devoir et le savoir-faire pour leur reconversion.
- La maison du combattant : je parle de l'ONAC – VG. L'UNC insiste pour conserver, d'une part, notre maison du combattant dans chaque département avec 3 fonctionnaires au minimum, et un budget « social » suffisant pour répondre aux demandes des ressortissants et à la suppression de la dotation accordée aux grandes associations. Une grande disparité règne parfois dans le fonctionnement de ces conseils départementaux et nous souhaitons en revenir à de meilleures

pratiques du paritarisme. Au motif de protection de son personnel, l'ONAC-VG requiert l'anonymat des dossiers lors des délibérations des commissions. Plus ou moins respecté cet anonymat entrave la recherche de cofinancements ou d'aides complémentaires que les représentants des associations pourraient apporter avec plus de pertinence pour rétablir des situations critiques. Les représentants des associations sont astreints autant que les personnels de l'ONAC-VG aux mêmes règles de confidentialité lors des délibérations.

Je voudrais cependant réaffirmer, en présence de la Directrice générale, notre attachement à l'ONACVG et notre volonté de travailler ensemble. Nous y consacrons un dossier dans le prochain numéro de « *La Voix du Combattant* ». Pour nous l'ONACVG au national ou dans les départements, est le véritable parlement du monde combattant.

- L'action sociale, raison d'être de notre association. Le mot d'ordre est gravé dans nos statuts : « améliorer le quotidien de nos adhérents... » Elle vous a été présentée. Nous regrettons que l'ONAC-VG ne verse plus de subventions aux associations pour compléter cette aide, mais nous avons décidé de poursuivre notre action sociale centralisée depuis 2015. Notre journal « *La Voix du Combattant* », en plus du rôle de lien social, y contribuait avec quelques centimes par exemplaire. Nous allons y remédier par une revalorisation de quelques centimes pour, d'abord garder à notre revue cet aspect social, ensuite continuer à bénéficier de tarifs postaux intéressants. Ne pas oublier que dans les revues du monde combattant la nôtre est de loin la moins chère et reconnue comme diversifiée et de grande qualité. Trouvez une revue semblable à 75 cts !

- Le devoir de mémoire

En janvier et novembre 2015 les Français ont reçu un choc terrible, le bonheur, la paix, nos valeurs fondamentales étaient à nouveau menacées. Notre vocation, plus que jamais, est d'être ces passeurs de mémoire notamment vers les jeunes en perte de repères. Certains d'entre vous pratiquent déjà cet apprentissage de la citoyenneté auprès des scolaires dans le cadre des activités périscolaires.

Enfin, je voudrais achever mon propos en évoquant la multiplication des manifestations mémorielles suscitant parfois la polémique. La mémoire n'a pas pour objet d'opposer des Français à d'autres Français. Une inflation des commémorations ou opérations mémorielles n'ayant pas fait l'objet, au préalable d'un large consensus, ne peuvent générer que des tensions. Imposer le concert d'un rappeur au répertoire sulfureux à l'occasion de commémoration internationale du centenaire de Verdun en est un exemple, alors que jeunes et seniors n'aspirent qu'au recueillement et au souvenir autour de ce lieu sacré, sinon emblématique de Verdun. Accuser de visées politiques ou extrémistes, ceux qui, comme nous, ne partagent pas la même vision de l'histoire ou manière de commémorer ne justifiera pas une erreur de casting.

On a le droit, sans être taxés d'extrémisme, de porter un jugement critique sur la panthéonisation de Jean Zay et de considérer la commémoration du 19 mars par le Président de la république comme une erreur historique dans laquelle aucun de ses prédécesseur n'avaient voulu se laisser entraîner. Notre association est apolitique et d'opinions aussi diverses que d'autres, mais nous avons une autre conception de la mémoire certainement pas celle d'utiliser l'histoire à des fins partisans. Aimer la France c'est défendre ses valeurs a été le thème de notre Congrès.

Les commémorations mémorielles n'ont pas à devenir l'apanage d'un clan, d'un parti, d'une génération mais des occasions de communion entre français, fiers de partager ensemble des valeurs, celles de la République, que nous avons défendues et que nous souhaitons transmettre. Rassembler plutôt que diviser !

Un dernier sujet souvent controversé celui de la réconciliation entre adversaires d'hier comme l'Algérie. Nous y sommes favorables mais à condition que la repentance n'en soit pas le seul mode d'action comme à Sétif en 2015 ou lors de la visite du Ministre des Moudjahidines en France qui déclarait dans un journal à sa prise de fonction « *Tôt ou tard la France devra reconnaître les crimes de guerre et contre l'humanité qu'elle a commis pendant 134 ans* »,



Il y a des gens de bonne volonté des deux côtés de la Méditerranée et aujourd'hui nous combattons le même ennemi le terrorisme. Pourquoi, là aussi, ne pas rechercher avec les bons interlocuteurs à partager une mémoire sur les bons moments comme les pires où chacun assume ses zones d'ombres, en vue d'une sincère réconciliation..

Notre conception de la mémoire est résolument constructive. En plus des remarquables expositions sur l'Algérie et sur les OPEX que nous avons réalisées qui circulent et qui en témoignent citons le colloque récent organisé à Paris par l'ONAC VG pour les combats de Bosnie, 20 ans après. Ce fut, sans polémiques, un échange de grande qualité entre acteurs de plus haut niveau jusqu'aux témoignages des exécutants enfermés dans Sarajevo. Plus de la moitié des 7500 français étaient des appelés volontaires service long et non des professionnels. On l'a oublié.

Voilà Monsieur le Ministre des manifestations exemplaires de mémoire que nous aimerions plus fréquemment partager avec vous et pour lesquelles on fait hélas moins de publicité qu'un voyage à Sétif ou un concert de rap controversé à Verdun..

Je voudrais citer enfin l'évocation du Président de la république aux obsèques des soldats tués récemment au Mali. Le plus jeune, un brillant bachelier, s'était engagé à la suite des attentats de janvier au seul motif de servir la France et participer au combat contre les islamistes. Quel bel exemple pour notre jeunesse. C'est pourquoi, et ce sera ma conclusion, en matière de mémoire, restons toujours respectueux de ceux qui se sont battus pour la France comme ce jeune homme, jusqu'au sacrifice suprême et dont nous devons continuer à honorer la mémoire. J'achève là mon propos en vous remerciant encore, au nom de tous mes camarades, de nous avoir fait l'honneur d'être parmi nous et de bien vouloir nous adresser quelques mots. Peut-être serez-vous porteur de bonnes nouvelles ?

Vive l'UNC et vive la France.